



CAMPAGNE D'ADHÉSION

Fondée en 1978, L'Association Lavalloise Pour les Arts Plastiques, est née de la volonté de regrouper, principalement sur le territoire de la Ville de Laval, les artistes en arts visuels.

Les artistes en arts visuels sont invités à nous acheminer leur candidature tout au long de l'année. Le comité de sélection se rencontre une fois par mois, lors de son conseil d'administration, autour des candidatures, afin de sélectionner les prochains artistes qui auront leur place au sein de notre Association.

Pourquoi devenir membre de l'ALPAP ?

La mission de l'ALPAP est de:

- Regrouper les artistes en arts visuels.
- Permettre à ses membres de développer leur créativité, leur authenticité, leurs connaissances en arts visuels par la tenue d'ateliers de modèles vivants, d'ateliers d'exploration, de conférences, d'ateliers dirigés.
- Créer une saine émulation par la tenue d'expositions collectives à thème, expositionsconcours (jury composé de 3 juges de haut calibre : commissaires d'exposition, artistes, historiens de l'art, muséologues, etc.), une exposition jumelage avec une association de photographes et plusieurs autres expositions hors-murs.
- Gérer la galerie de façon professionnelle, afin d'assurer une programmation reconnue pour la qualité des artistes exposants.
- Permettre la diffusion des œuvres des artistes par des expositions intra et extra murales et en faire la promotion médiatique.
- Être représentative au sein de la vie culturelle par sa participation aux différentes activités organisées sur le territoire de Laval.

Deux catégories de membres vous sont offertes :

MEMBRE ACTIF : Le membre actif est accepté par un comité de sélection de l'ALPAP après avoir soumis sa candidature et présenté ses œuvres.

Le membre actif :

- . doit payer sa cotisation ;
- . bénéficie de prix avantageux sur les ateliers ;
- . participe aux expositions de l'Association ;
- . a droit de vote à l'assemblée générale annuelle ainsi qu'aux assemblées extraordinaires, le cas échéant.

MEMBRE DE SOUTIEN : Est désigné membre de soutien, toute personne physique ou morale désirant soutenir la mission de l'ALPAP.

Le membre de soutien est accepté par le conseil d'administration sans toutefois déposer un dossier d'artiste.

Le membre de soutien :

- . doit payer sa cotisation ;
- . bénéficie de prix avantageux sur les ateliers ;
- . ne peut pas participer aux expositions de l'Association en tant qu'exposant ;
- . peut assister à l'assemblée générale annuelle ou à une assemblée extraordinaire, mais n'a pas droit de vote.

Comment devenir membre de l'ALPAP ? Deux options vous sont proposées :

PAR LA POSTE – MEMBRE ACTIF

- Compléter et signer le formulaire d'adhésion en annexe.
- Joindre un chèque de 60 \$ payable à l'ordre de l'ALPAP (ce chèque vous sera retourné si vous n'êtes pas accepté).
- Être détenteur de la carte « Avantages » de la Ville de Laval, ou payer 25 \$ à l'ALPAP, montant qui sera remis à la Ville.
<https://www.laval.ca/Pages/Fr/Activites/carteavantages-laval.aspx>
- Joindre 10 photos (sur support numérique et sur papier), avec les informations suivantes : titre, format, technique utilisée, année ;
- Joindre un curriculum vitæ et une démarche artistiques ;
- Inclure également un chèque de 15 \$ (non-remboursable) pour étude du dossier.
- Les titulaires d'un baccalauréat (diplôme universitaire) dans le domaine des arts visuels sont automatiquement acceptés (joindre une copie du diplôme).

PAR LA POSTE – MEMBRE DE SOUTIEN

- Compléter et signer le formulaire d'adhésion en annexe.
- Joindre un chèque de 100 \$ payable à l'ordre de l'ALPAP
- Être détenteur de la carte « Avantage » de la Ville de Laval, ou payer 25 \$ à l'ALPAP, montant qui sera remis à la Ville.

Acheminer le tout à l'adresse suivante :

ALPAP

2695, rue Noël-Cazé

Laval, Qc H7L 3L1

PAR COURRIEL – MEMBRE ACTIF

Votre dossier devra comprendre en un seul fichier PDF, les éléments suivants :

- Un curriculum vitae professionnel ;
- Un court texte présentant votre démarche artistique ;
- Dix images numériques avec les informations suivantes : titre, format, technique utilisée, année ;
- Compléter et signer le formulaire d'adhésion en annexe.

PAR COURRIEL – MEMBRE DE SOUTIEN

- Compléter et signer le formulaire d'adhésion en annexe.

Acheminer le tout à l'adresse courriel suivante : info@alpap.org

DANS LES DEUX CAS (MEMBRE ACTIF ET MEMBRE DE SOUTIEN)

Vous devrez acheminer par la poste, les chèques au montant requis, payables à l'ordre de ALPAP, à l'adresse suivante :

ALPAP
2695, rue Noel-Cazé
Laval, Qc H7L 3L1

LA CANDIDATURE NE SERA PAS RETENUE SI LE DOSSIER EST INCOMPLET.